

AMENAGEMENT DES LOCAUX DU NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
DE SAINT-DENIS

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le nouveau Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis sera achevé au début de l'année 1989 ; et la première manifestation -le 2ème Salon de la Maison- s'y tiendra du 30 juin au 9 juillet 1989, suivie de la Foire Internationale de la Réunion en octobre 1989.

A l'origine, il n'a pas été prévu de salle de conférence, ni de salle de presse. Or, il est certain aujourd'hui que les manifestations ne pourront se dérouler correctement qu'avec ces infrastructures. A terme, lors de chaque manifestation, l'apport ponctuel de personnel complémentaire nécessitera également un appoint en bureaux.

Après examen des différentes possibilités techniques, la solution la plus économique a paru être la création d'une surface supplémentaire, en mezzanine, dans le Hall A.

En raison des délais impératifs à tenir et de ceux des travaux, un appel d'offres en procédure d'urgence a été lancé.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- entériner cette procédure ;
- en cas de résultat infructueux de l'appel d'offres, à passer des marchés négociés avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Travaux Publics

Elle est favorable.

Commission des Affaires Economiques

Ces locaux complètent la structure de base sur le plan fonctionnel.

Commission des Finances

Le coût estimatif des travaux est de 3 500 000 F. Les crédits correspondants, sont prévus au B.S. 1988.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

